



DEPARTEMENT DU PAS-DE-CALAIS

**DELIBERATION DE LA COMMISSION PERMANENTE
DU CONSEIL DEPARTEMENTAL**

REUNION DU 17 NOVEMBRE 2025

PRESIDENCE DE MONSIEUR JEAN-CLAUDE LEROY

Secrétaire : M. Claude BACHELET

Étaient présents : M. Jean-Claude LEROY, Mme Mireille HINGREZ-CÉRÉDA, M. Daniel MACIEJASZ, Mme Valérie CUVILLIER, Mme Blandine DRAIN, Mme Maryse CAUWET, M. Ludovic LOQUET, Mme Bénédicte MESSEANNE-GROBELNY, M. Jean-Claude DISSAUX, Mme Laurence LOUCHAERT, Mme Karine GAUTHIER, M. Alain MEQUIGNON, Mme Florence WOZNY, M. Jean-Jacques COTTEL, Mme Caroline MATRAT, M. Sébastien CHOCHOIS, M. André KUCHCINSKI, M. Pierre GEORGET, Mme Carole DUBOIS, M. Olivier BARBARIN, Mme Zohra OUAGUEF, M. Etienne PERIN, Mme Maryse DELASSUS, M. Claude BACHELET, Mme Maïté MULOT-FRISCOURT, M. Bruno COUSEIN, M. Philippe FAIT, Mme Emmanuelle LAPOUILLE, M. Alexandre MALFAIT, Mme Sylvie MEYFROIDT, M. Frédéric MELCHIOR, M. Marc SARPAUX, Mme Marie-Line PLOUVIEZ, M. Steeve BRIOIS, M. Ludovic PAJOT, Mme Emmanuelle LEVEUGLE.

Excusé(s) : M. Laurent DUPORGE, Mme Evelyne NACHEL, Mme Sophie WAROT-LEMAIRE, Mme Fatima AIT-CHIKHEBBIH, Mme Stéphanie RIGAUX, Mme Brigitte PASSEBOSC, M. François LEMAIRE, M. René HOCQ.

Assistant également sans voix délibérative : M. Jean-Marc TELLIER.

Excusé(s) sans voix délibérative : M. Jean-Louis COTTIGNY, M. Michel DAGBERT, M. Bertrand PETIT.

PÉPITES 62 - 2025

(N°2025-477)

La Commission Permanente du Conseil départemental du Pas-de-Calais,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et, notamment, ses articles L.3121-14, L.3121-14-1, L.3211-1 et L.3211-2 ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et, notamment, son article L.1111-4 ;

Vu la délibération n°2021-257 du Conseil départemental en date du 01/07/2021 « Délégation d'attributions à la Commission Permanente » ;

Vu la délibération n°2025-69 du Conseil départemental en date du 24/03/2025 « Pépites 62 : reconnaître, valoriser et encourager l'engagement des jeunes du Pas-de-Calais » ;

Vu la délibération n°2025-68 du Conseil départemental en date du 24/03/2025 « objectif jeunesse 62 - adaptation des mesures jeunesse citoyenne » ;

Vu la délibération n°2024-2 du Conseil départemental en date du 29/01/2024 « Objectif

jeunesses 62 : pour une génération des possibles » ;

Vu la délibération n°2022-484 du Conseil départemental en date du 21/11/2022 « Agir avec vous pour se réaliser dans le Pas-de-Calais - Pacte des réussites citoyennes » ;

Vu la délibération n°2024-138 de la Commission Permanente en date du 25/03/2024 « Mise en œuvre du dispositif pépites 62 pour la valorisation de l'engagement des jeunes » ;

Vu le rapport du Président du Conseil départemental, ci-annexé ;

Vu l'avis de la 3^{ème} commission « Éducation, culture, sport et citoyenneté » rendu lors de sa réunion en date du 03/11/2025 ;

Après en avoir délibéré,

DECIDE :

Article unique :

D'attribuer, dans le cadre du dispositif « #Pépites62 » une gratification à 46 jeunes pour un montant total de 4 900 € conformément à la liste annexée et selon les modalités exposées au rapport joint à la présente délibération.

Dans les conditions de vote ci-dessous :

Pour : 44 voix (Groupe Socialiste, Républicain et Citoyen ; Groupe Communiste et Républicain ; Groupe Union pour le Pas-de-Calais ; Groupe Rassemblement National ; Non-inscrit) Contre : 0 voix Abstention : 0 voix
--

(Adopté)

.....
LE PRESIDENT DU CONSEIL DEPARTEMENTAL,

Jean-Claude LEROY

ARRAS, le 17 novembre 2025

Pour le Président du Conseil départemental,
La Directrice générale des services,

Signé

Maryline VINCLAIRE

LISTE DES LAUREATS – PEPITES62-2025

NOM		Prénom	Territoire	CANTON	Projet	Montant
COUP DE CŒUR DU JURY						
1	BRASSEUR	Louis	ARTOIS	NOEUX-LES-MINES	Collectif Unis Composé de jeunes en décrochage scolaire et/ou éloigné de l'emploi, le collectif a mené diverses actions (fabrication de mobilier en palettes...). Ils sont à l'initiative de la création de la Maison des Citoyens de Noeux-les-Mines	100€ + 50€
2	RYCKEWAERT	Loïc				100€ + 50€
3	SART	Ryan				100€ + 50€
4	MINET	Alexis				100€ + 50€
5	DAMLENCOURT	Emma				100€ + 50€
6	FIEVET	Rose				100€ + 50€
LES AUTRES LAUREATS						
7	BOURRE	Lily	ARTOIS	NOEUX-LES-MINES	Secourisme Elles ont organisé une session de formation PSC1 afin de savoir agir. Elles ont bénéficié d'une bourse de la MSA pour mettre en place leur action. Elles souhaitent également proposer une formation autour de la santé mentale.	100€
8	BOURRE	Rose				100€
9	HELLEBOID	Lily				100€
10	GLAVIEUX	Sarah	ARTOIS	NOEUX-LES-MINES	Création de l'Association SKPG L'Association Skate Parc de la Glisse s'est lancé comme défi de proposer des animations autour des pratiques sportives liées au Skatepark. Ils ont installé du mobilier autour de celui-ci et ont participé à des travaux d'amélioration.	100€
11	MINOT	Norlan				100€
12	GRAVE	Arthur	AUDOMAROIS	AIRE SUR LA LYS	S'engager, c'est faire bouger Engagement bénévole dans de nombreuses manifestations de leur ville. Ils essayent de sensibiliser d'autres jeunes autour de l'engagement.	100€
13	GRAVE	Romain				100€
14	MASLONKA	Arthur	ARTOIS	BEUVRY	Engagement associatif Engagement bénévole dans de nombreuses associations. Participation aux événements de sa ville.	100€
15	KOUKAOU	Amina	LENS-HENIN	LIEVIN	Séance de Cinéma Solidaire Organisation d'une séance de cinéma solidaire à destination des familles qui fréquentent le centre social. Elles sont obtenu une bourse d'aide aux projets de leur ville.	100€
16	LESIEUX	Lola				100€
17	LESIEUX	Angéline				100€

18	URANIC	Ines	LENS-HENIN	LENS	Organisation de l'évènement « Korean Pop Culture » Création de l'association « Bambyeol'Crew » qui propose de l'initiation à la K-Pop. Organisation d'un festival autour de la culture Coréenne	100€
19	LEQUIEN	Loane				100€
20	IAZZA	Anissa				100€
21	IAZZA	Kamília				100€
22	CHENNIKI	Léna				100€
23	ROCHE	Pauline				100€
24	DELATTIGNANT	Luc	LENS-HENIN	AVION	Don d'organes Sensibilisation des jeunes au don d'organes. Création d'affiches, distribution de flyers...	100€
25	GALLICHET	Alizée				100€
26	MERLEN	Léa				100€
27	CAMUS	Martin				100€
28	MATU	Mathys				100€
29	DANNE	Valentin	LENS-HENIN	ROUVROY	Sauvegarde du Patrimoine Local Président de l'association « Rouvroy d'hier à aujourd'hui ». Il a participé à la restauration de la géante Augustine. Il est à l'origine de l'organisation d'une manifestation autour de la géante.	100€
30	ALVES MOREIRA	Nicolas	MONTREUILLOIS	BERCK SUR MER	Faire découvrir les jeux de société Création d'une association autour des jeux de société. Ils font découvrir leur passion aux bénéficiaires du Centre Social.	100€
31	ALVES MOREIRA	Lucas				100€
32	CODISPOTI	Lorenzo				100€
33	BAUDENS	Tom	AUDOMAROIS	SAINT OMER	Préservation du patrimoine Engagement bénévole dans l'association du Chemin de Fer touristique de l'AA	100€
34	LEGRAND	Dawson	AUDOMAROIS	AIRE SUR LA LYS	Réveiller « La Belle endormie » Action de valorisation du patrimoine d'Aire sur la Lys	100€
35	EVERAERE	Alex				100€
36	HENIN	Keny				100€
37	LECOUTRE	Adam				100€
38	PERMAL	Jordan				100€
39	BOUVART	Clément				100€
40	LEROY	Louise	CALAISIS	CALAIS 2	Organisation d'un évènement Organisation d'une course au profit d'enfants malades (2 ^{ème} édition en 2025). Elle s'engage aussi dans la vie de son village.	100€

41	OFFROY	Maxime	DIVION	AUCHEL	Création d'un jeu de société Création d'un jeu autour de la lutte contre les discrimination	100€
42	PENET	Cyril				100€
43	POLLET	Timéo				100€
44	RICARD	Sophian				100€
45	GODWIN	Théa				100€
46	CELLE	Renault				100€
					TOTAL	4900€

DEPARTEMENT DU PAS-DE-CALAIS

Pôle Réussites Citoyennes
Mission Jeunesse et Citoyenneté

RAPPORT N°52

Territoire(s): Tous les territoires

COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL DEPARTEMENTAL

REUNION DU 17 NOVEMBRE 2025

PÉPITES 62 - 2025

Ce rapport s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre de l'ambition 7 du Pacte des Réussites Citoyennes « valoriser et soutenir ceux qui s'engagent » et répond également aux engagements de la délibération « Objectif jeunes 62 : pour une génération des possibles » adoptée le 29 janvier 2024.

La Commission permanente, lors de sa réunion du 24 mars 2025 a acté le renouvellement du dispositif « #Pépites62 ». Ce dispositif vise à reconnaître, à valoriser et à encourager l'engagement des jeunes dans le cadre d'une action ou d'un projet mené au sein d'une association ou d'un collectif à destination du plus grand nombre.

Il s'adresse aux jeunes âgés de 12 à 25 ans, à titre individuel ou collectif (maximum 6 jeunes) qui habitent dans le Pas-de-Calais et qui se sont engagés dans une action ou un projet dont ils ont été acteurs (force de proposition, porteur de l'initiative...) et dont la thématique porte sur les sujets suivants : lien intergénérationnel, soutien aux personnes, environnement, devoir de mémoire, engagement associatif, lutte contre les discriminations, économie sociale et solidaire, les valeurs de l'éducation populaire.

Pour être éligibles, les actions ou les projets devaient :

- être à l'initiative directe du ou des jeunes ou portés par le ou les jeunes ;
- avoir une thématique qui porte sur les sujets suivants : lien intergénérationnel, soutien aux personnes, environnement, devoir de mémoire, engagement associatif, lutte contre les discriminations, économie sociale et solidaire, les valeurs de l'éducation populaire ;
- s'être déroulés dans le Pas-de-Calais et avoir un intérêt social, touristique, sportif ou culturel pour le territoire et ses habitants ;
- avoir eu lieu durant l'année 2024.

Les candidatures devaient être complètes pour être étudiées par la mission jeunesse et citoyenneté (formulaire et pièces justificatives).

Un temps d'échange individualisé a été proposé aux jeunes pour aborder l'action / le projet qu'ils souhaitaient valoriser dans le cadre du dispositif.

Les jeunes ont été orientés soit: par un conseiller départemental, par une structure partenaire (mouvements d'éducation populaire, structure relai...) ou directement sur le site jeunesdu62.fr.

Toutes les candidatures ont fait l'objet d'un passage en Jury, qui s'est réuni le 11 septembre 2025, composé d'élus départementaux, de techniciens et de jeunes qui ont décerné un coup de cœur du Jury.

Ainsi 46 candidatures ont été réceptionnées représentant 14 projets.

Conformément au règlement du dispositif, les lauréats bénéficient d'une gratification de 100€ (par jeune) sous forme de chèque cadeau. De plus, un « Coup de cœur » du jury, d'une valeur de 50€ (par jeune), permet de valoriser un projet qui a retenu l'attention des membres. Le « Coup de cœur » est cumulable avec la gratification de base. Un diplôme et des goodies complètent cette dotation.

Une cérémonie de remise de prix sera organisée, le vendredi 28 Novembre 2025, à l'Hôtel du Département. Cette cérémonie réunira les lauréats du dispositif, leurs familles et les représentants des structures partenaires.

Les gratifications se répartissent ainsi:

- une gratification de 100 € à 46 jeunes dans le cadre du dispositif « #Pépites62 » pour un montant total de 4 600 € ;
- une gratification de 50 € à 6 jeunes pour un montant total de 300 €.

Il convient de statuer sur cette affaire et, le cas échéant, d'attribuer, dans le cadre du dispositif « #Pépites62 » une gratification à 46 jeunes pour un montant total de 4 900 € conformément à la liste annexée au présent rapport.

La 3ème Commission - Education, Culture, Sport et Citoyenneté a émis un avis favorable sur ce rapport lors de sa réunion du 03/11/2025.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.

Le Président du Conseil Départemental

SIGNE

Jean-Claude LEROY